

Résumé du Conseil Municipal du 9 septembre 2011

L'an deux mil onze, le neuf septembre à vingt heures trente, le Conseil Municipal légalement convoqué le 2 septembre, s'est réuni en séance publique ordinaire sous la présidence de M. Marc ALLES, Maire.

Présents : M. Marc ALLES, M. Maurice CHANCLUD, Mme Anne-Laure DUPONT M. Pascal GEORGE, M. Alain CORDIER, Mme Chantal LEFEVRE et M. LECACHEUX. **Absents :** M. Alain CRISTOFOLI qui donne pouvoir à M. CHANCLUD, M. Thomas ZUMBIEHL qui donne pouvoir à M. GEORGE, Mme Olivia -Jane LACROIX qui donne pouvoir à M. CORDIER et M. MAILLET. **Nommé secrétaire :** M. CORDIER. **M. le Maire demande** aux conseillers municipaux l'accord de rajouter à l'ordre du jour les délibérations suivantes : 1° Prix des photocopies et fax, 2° Demande de dégrèvement d'un habitant de La Bête pour la partie assainissement. Le Conseil Municipal accepte.

Les comptes rendus de la séance du 17 juin 2011 à 20H30 et 21h00 sont adoptés à l'unanimité.

Au cours de cette séance le Conseil Municipal a :

Approuvé :

- Les travaux d'extension du cimetière.
- La demande de subvention au PNR pour la construction du mur de l'extension du cimetière à l'identique.
- La demande de subvention pour la réserve parlementaire pour l'extension du cimetière.
- De fixer le taux de la Taxe d'Aménagement communale à 5%.
- de prolonger l'embauche de l'agent saisonnier jusqu'au 31 décembre 2011.
- de modifier le budget M14 en raison de la prolongation du contrat de l'agent technique.
- de reconduire un délégué M. ALLES et un suppléant M. CHANCLUD au sein du futur Comité Syndical du Syndicat Mixte d'Aménagement et de gestion du PNR.
- L'achat de cinq panneaux d'affichage en bois pour implanter dans chaque hameau.
- La demande de subvention au PNR pour l'achat de panneaux d'affichage en bois.
- Le Prix des photocopies et fax en Mairie selon le tableau ci-dessous.

Feuille format	Noir et Blanc	Couleur
A4 recto	0.20	0.30
A4 recto verso	0.40	0.60
A3	0.40	0.60
A3 recto verso	0.80	1.20
Fax	0.20	

- La demande de dégrèvement d'un habitant de La Bête pour la partie assainissement.

Déclaré : qu'il ne peut, compte tenu de ses compétences, qu'émettre des réserves sur le **Projet de Plan Stratégique Régional de Santé déposé par l'Agence Régionale de Santé** car il n'a pas les moyens d'apprécier le document dans sa totalité et dans ses conséquences futures.

QUESTIONS DIVERSES :

Demande de subvention : non retenue pour la ligue contre le cancer-Comité des Yvelines.

Association de Défense de la Santé et de l'Environnement (ADSE) Sainte Escobille : Le CM décide de reporter à plus tard le versement d'une subvention.

Remerciements de la part des restaurants du cœur relais du Cœur des Yvelines pour le geste de solidarité de la municipalité.

Intercommunalité : Lecture du courrier de M. POISSON, Président de la CCPFY, le conseil Communautaire de la CCPFY a délibéré par 33 voix pour, 2 abstentions et une voix contre en faveur de l'adhésion des sept communes dont Longvilliers à la communauté à compter du 1^{er} janvier 2012.

Intercommunalité- Nuisances aériennes : Le président de la CCPFY nous fait part du courrier adressé à M. Thierry Mariani Ministre des Transports concernant son opposition au projet de modification de trajectoires des avions à destination d'Orly.

Urbanisme : M. LECACHEUX, nous informe du recours des tiers déposé au tribunal administratif de Versailles concernant le PC 07834911E0002, avec des signatures de riverains appuyant sa requête. M. CHANCLUD souligne que le PC a été accordé en respectant le Plan d'Occupation des Sols, et que celui-ci est consultable en mairie par les administrés.

Plan Local d'Urbanisme : Mme LEFEVRE demande à quelle étape en est-on de la procédure. M. CHANCLUD indique que l'ouverture des plis pour retenir le bureau d'études aura lieu le 19 septembre 2011.

Route de Rouillon : M. CORDIER demande à M. le Maire d'adresser un courrier à la Mairie de Dourdan pour obtenir l'échéancier des travaux.

La séance est levée à 23h